



Réunion du Comité Directeur  
Procès-verbal n°2023-03-16  
Relevé de décisions

Réunion en présentielle	Le jeudi 16 mars 2023 de 13h30 à 17h00 à Champigneulle
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres Elus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés : Président CRA :	Olivier STUDER, Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN,
Excusés ou remplacés :	Christelle VAILLANT, Gérard SEITZ, Michel KEFF, Damien KELTZ, Mathieu CHAPPAZ, Stéphane VILLEMIN, Hervé PAPAVERO

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion, avec un seul point à l'ordre du jour.

1 Le projet de création d'une Ligue d'Alsace

Cette réunion d'information a pour objet d'échanger avec l'ensemble du Comité Directeur sur le dossier établi par le district d'Alsace à savoir :

« Analyse et conséquences du projet d'évolution du district d'Alsace vers la création d'une Ligue d'Alsace, »

Michel AUCOURT nous indique que l'élaboration de ce projet a commencé début 2021 pour être achevé par une présentation à Jean- Michel AULAS, Pascal PARENT et Marc KELLER.

Ce dossier comprend une partie sur l'historique, sur le fonctionnement actuel et sur les projets de développement au passage à une Ligue d'Alsace.

Le projet a été présenté aux clubs par territoire. La question suivante a été posée aux clubs du district d'Alsace lors de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2021 :

« souhaitez-vous que le Comité Directeur aille plus loin dans la démarche de recréation d'une Ligue d'Alsace et dépose une demande officielle à la Fédération Française de Football ? »

Les clubs alsaciens ont répondu OUI à 93%.

Le Comité Directeur de la Ligue du Grand Est engage un débat sur le sujet entre plusieurs intervenants qui expriment des interrogations, des préoccupations ou un



besoin de précisions complémentaires sur les conséquences politiques, sportives, économiques et humaines de la sortie du district d'Alsace.

En réponse Michel AUCOURT indique en synthèse qu'il a bien réfléchi à toutes les implications de cette démarche, qui se fera avec l'intervention d'experts juridiques et financiers indépendants ainsi que de la Fédération Française de Football.

Il rappelle qu'une Ligue du Grand Est à 3 anciennes Ligues, celle de Champagne-Ardenne, de la Ligue de Lorraine et de la Ligue d'Alsace, de son point de vue ne fonctionne pas. Il précise que la loi dans le cadre de la CEA permet la sortie de l'Alsace de la Ligue du Grand Est.

L'article 5 de la loi CEA indique uniquement :

*« dans les conditions prévues par décret en Conseil d'Etat, les ordres professionnels et les fédérations culturelles et sportives agréées peuvent créer des organes infrarégionaux à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace »*

Michel Spindler et Joël MULLER demandent des précisions sur les éléments de dysfonctionnements de la Ligue du Grand Est. Michel AUCOURT et les Présidents de Districts leurs répondent que la question ne se pose plus en ces termes, dès lors que le District d'Alsace et la très grande majorité des clubs alsaciens sont favorables à une sortie de l'Alsace de la LGEF.

Michel AUCOURT indique qu'il ne souhaite pas détailler les éléments de dysfonctionnements, le Comité Directeur n'a donc pas pu analyser le contenu du dossier.

Les présidents de district précisent qu'il est temps d'avancer sur ce sujet, tant la situation actuelle confine à l'immobilisme et empêche de se projeter dans l'avenir et ce, même s'ils ont parfaitement conscience des difficultés d'une future scission, ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter.

Ils ajoutent que des discussions entre toutes les parties concernées permettront de fixer les conditions et les modalités de la sortie de l'Alsace de la LGEF s'il en était décidé ainsi.

Un tour de table est effectué afin que l'ensemble des membres manifeste sa position sur cette demande du District d'Alsace de sortir du Grand Est, puis un vote est organisé sur la base de la proposition suivante : « pas défavorable à la sortie du District d'Alsace de la LGEF ».

Résultat du vote : 13 Pour dont les 9 présidents de District et le président de la LGEF et 3 Contre et 1 Abstention.

Les présidents de districts ont bien conscience qu'il existe des risques et des difficultés à venir si une telle hypothèse devait devenir une réalité.

Une réunion doit avoir lieu courant avril avec Madame Amélie Oudéa-Castéra Ministre des Sports, le Comité Directeur autorise le Président Albert GEMMICH de lui confirmer cette position de la ligue du Grand Est.



**LIGUE DU GRAND EST  
DE FOOTBALL**

Au service du football



**En dernier recours il est évident que ce seront les instances politiques nationales, les instances sportives des Districts, de la Ligue et de la Fédération qui finaliseront le dossier.**

**Michel SPINDLER**  
Secrétaire général

**Albert GEMMRICH,**  
Président